

**Présents :**

Représentants de parents d'élèves : Mmes Fauroux-Carrié (APEIU), Mourcely (APEIU), Selecki (APEIU), Lavergne (APEIU), Dordain-Dalbin (APEIU), Berdou (APEIU), Desbrée (APEIU), Gherous-Chebili (APEIU), Villemot (APEIU), Tomasi (APEIU) et M Prudhomme (APEIU), Méliot (APEIU)

Enseignants : Mmes Brux, Piéton-Fresson, Millon, Basire, Navarro, Lagroue, Esquembre, Cros, Touleron, Delas, Maury-Maisonneuve, Mataix, Fernandes et M Chéret, Papait

Directrice : Mme Puntill

Mairie : M. Gonzales (Directeur ALAE élémentaire), Mme Castex (Directrice ALAE maternelle), Mme Canouet (Coordinatrice enfance/jeunesse), M Feuillerat (adjoint Enfance/Jeunesse) et M Roux (adjoint aux bâtiments municipaux).

**Excusés** : Mmes Argaut, Bech, Calas et Malard (enseignantes), Sartres (représentante parents élèves APEIU) et M Duez (Inspecteur de l'Education Nationale).

*Début du conseil d'école à 17h35*

**Informations générales :**

Les horaires sont ceux habituels de l'école pour toutes les classes : 9h-11h45 (mercredi 9h-12h) et 13h45-16h30 (lundi 13h45-15h30).

Effectifs au 08/11/2022 :

**Maternelle**

PS Mme BRUX	PS	27
PS/MS Mme PIETON FRESSON	PS 9 / MS 17	26
PS/MS Mme MILLON/Mme BECH	PS 11 / MS 17	28
MS/GS Mme NAVARRO	MS 11 / GS 15	26
GS Mme BASIRE/ Mme MALARD	GS	27
	<b>Total</b>	<b>134</b>

**Élémentaire**

CPA – Mme LAGROUE	25	
CPB – Mme ESQUEMBRE	24	
CE1A – M CHERET	21	
CE1B – Mme CALAS	24	
CE2A – Mmes ARGAUT / TOULERON	27	
CE2B – Mmes CROS / TOULERON	26	
CM1A – Mme DELAS	20	
CM1B – Mme MAURY MAISONNEUVE	20	
CM2A – Mme MATAIX	26	
CM2B – M PAPAÏT	24	
	<b>Total</b>	<b>237</b>
	<b>Total général</b>	<b>371</b>

Les effectifs sont inférieurs à ceux de l'an dernier. 5 élèves ont quitté l'école pour cause de déménagement aux vacances de Toussaint. M Feuillerat indique une baisse globale des effectifs sur la commune. Les programmes immobiliers sont chers et peu de familles avec jeunes enfants arrivent sur la commune. La mairie essaie de répartir au mieux les nouveaux arrivants sur les trois écoles pour équilibrer les effectifs et éviter une fermeture de classe. Il existe une disparité entre les effectifs des classes de la maternelle et ceux de la maternelle Montizalguier (moins d'élèves par classe). M Feuillerat souligne les particularités de l'école Montizalguier qui est une petite structure (3 classes en maternelle et 5 en élémentaire) et avec un secteur qui tient compte de l'absence de ramassage scolaire. La vie scolaire sera attentive à équilibrer les effectifs afin que les classes puissent fonctionner dans les meilleures conditions possibles.

Depuis 3 ans, l'UEE (Unité d'Enseignement Externalisé de l'Institut Médico Educatif Autan Val Fleuri) accueille environ 10 élèves qui viennent par groupe de 4 ou 5 sur des demi-journées, avec un temps cantine/ALAE quand ils viennent le matin. Leur groupe sanitaire est celui des élèves de cycle 2. Ils sont encadrés par leur enseignante, Mme Fernandez, et accompagnés par un éducateur de l'IME. Cela se passe très bien et c'est très enrichissant pour tous les élèves de l'école. Une sensibilisation au handicap est faite tous les ans par l'équipe de l'IME pour les CP. Mme Fernandes met en place des projets et décloisonnements avec des classes et ses élèves sont inclus aux différents projets/événements de l'école.

L'anglais est enseigné à partir du CP avec une progressivité des activités et des contenus en fonction de l'âge. Il est prévu dans les programmes 1h30 par semaine d'enseignement d'une langue vivante à l'école élémentaire. Chaque classe peut avoir un fonctionnement propre avec des rituels quotidiens, des séances en classe (expression orale, aspects culturels, etc.). L'anglais est la langue vivante enseignée à l'école car le collège de secteur (Chaumeton) ne propose qu'anglais en 6<sup>ème</sup> puis allemand, espagnol ou italien en seconde langue vivante à partir de la 5<sup>ème</sup>. Une assistante d'anglais, Elsie Payne, venant d'Angleterre accompagne les classes de CM2 de Toussaint aux vacances de printemps. L'élémentaire a organisé une journée « anglophone » en fin d'année scolaire qui a été très appréciée. Il est prévu de la refaire, peut-être sur deux jours.

Une nouvelle psychologue de l'Education Nationale a été nommée suite au départ à la retraite de Mme Gervain. Il s'agit de Mme Soulier. Elle couvre les écoles de L'Union, Beaupuy, Lapeyrouse-Fossat et Rouffiac-Tolosan. L'étendue du secteur et le nombre d'élèves concernés (1700 élèves en moyenne par psychologue scolaire en primaire en France) ne permet pas de prise en charge individuelle. Elle a essentiellement une mission de conseil. Elle apporte notamment son aide à l'analyse de la situation particulière des élèves en liaison étroite avec les enseignants et les familles.

Il n'y a plus de médecin scolaire rattaché à notre secteur suite au départ à la retraite du Docteur Rodier. Il manque une dizaine de médecins sur le département, les demandes particulières sont envoyées au Rectorat et l'infirmière du collège pourra intervenir ponctuellement. La visite médicale de PS effectuée par la PMI (protection maternelle et infantile) avait été annulée l'an dernier à cause de l'épidémie de Covid. Elle devrait avoir lieu normalement cette année.

### **Bilan de la rentrée :**

Le « niveau socle » du protocole sanitaire Covid est en vigueur à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national. Cela permet une vie à l'école presque normale avec une attention particulière au lavage des mains et à l'aération. L'équipe enseignante et celle des ATSEM sont stables. A ce jour, 7 AESH sont affectées sur l'école (tous les besoins ne sont pas couverts) et nous avons 2 volontaires en service civique.

L'équipe enseignante souhaite remercier particulièrement l'équipe d'ATSEM qui est particulièrement efficace et impliquée dans la vie de l'école. Les relations avec les ALAE maternelle et élémentaire sont de très bonne qualité et permettent un bon climat scolaire ainsi que la réalisation de projets communs. Les conditions de travail à l'école sont facilitées par l'implication des services municipaux (vie scolaire, centre technique, agents d'entretien, etc.) et

par le maintien des budgets de fonctionnement et d'investissement. L'équipe enseignante est reconnaissante à la Mairie pour ces choix.

### **Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :**

Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement. Ce sont 36 heures annuelles qui sont effectuées trois fois ½ heure par semaine en maternelle et deux fois 45 minutes par semaine en élémentaire. Les APC s'adressent à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants. L'enseignant(e) de chaque classe dresse la liste des élèves qui vont en bénéficier, en accord avec les parents. Les APC permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés ponctuelles dans leurs apprentissages essentiellement en lecture et en mathématiques.

**Règlement intérieur de l'école** : inspiré du règlement départemental et identique à celui de l'an dernier, il est lu et voté à l'unanimité.

### **Présentation des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et exercices incendie :**

Deux exercices « incendie » ont lieu au cours de l'année scolaire. Lors du premier exercice le 29 septembre, l'exercice s'est bien déroulé : les élèves ont de bons réflexes, l'évacuation se fait dans le calme et les élèves de maternelle ont bien réagi. Le temps d'évacuation correspond aux attentes.

Un exercice concernant plus particulièrement le risque d'intrusion a eu lieu le 18 octobre en présence d'un conseiller pédagogique de la circonscription, d'une représentante de la mairie, de la police municipale et d'un agent des services techniques. Les exercices sur le risque d'intrusion menés chaque année sont bien vécus par les élèves. Il s'est bien déroulé et a mis en évidence quelques dysfonctionnements mineurs au niveau des haut-parleurs.

En cas d'accident majeur nécessitant un confinement, les élèves sont réunis dans le bâtiment principal. Un exercice annuel commun auquel les représentants de la mairie, des secours, de la circonscription et des parents d'élèves sont invités, aura lieu le 1er décembre.

Une information à propos de ces exercices PPMS et incendie a été envoyée par mail à tous les parents de l'école en début d'année scolaire. Les représentants de parents d'élèves sont invités aux exercices PPMS « attentat-intrusion » et « risques majeurs ».

### **Problème de retards récurrents du bus le matin. Serait-il possible de prévenir les parents par envoi de SMS par le biais de l'ALAE ? (question APEIU)**

La mairie rappelle que ces 3 retards sont indépendants de sa volonté, la société de transport a été alertée par les services municipaux. A ce jour, les ALAE ne sont pas en capacité d'alerter les familles par sms, ils ne peuvent détacher un animateur pour contacter une trentaine de famille.

Une étude est en cours pour la création d'un compte Whats'App par la municipalité, permettant notamment l'évolution des forfaits actuels. Si ce groupe est créé il s'agira uniquement d'informer les familles des changements relatifs aux horaires ou aux modifications de circuit de bus. Il n'aura pas vocation à transmettre d'autres informations et se substituer à l'espace famille.

Madame Puntill comprend la gêne occasionnée aux familles. Elle demande cependant de rester courtois avec les personnels (municipaux ou de l'école) qui ne sont pas responsables de ces retards.

### **Projet d'école :**

Les projets d'école se sont terminés en fin d'année 2021-2022. Leur bilan est en demi-teinte car ils n'ont pas été complètement mis en œuvre à cause de la crise sanitaire. Un nouveau projet d'école doit être rédigé cette année.

Maternelle : Le projet d'école 2018-2022 s'intitulait « Agir, s'exprimer, écouter pour réussir dans les apprentissages ». Il recouvrait 3 axes principaux : la continuité des apprentissages, l'expression et l'action à travers la danse et les parcours de motricité ainsi que la remédiation des difficultés des élèves en travaillant essentiellement l'écoute et l'attention.



Elémentaire : Le projet d'école 2018-2022 s'intitulait « Ensemble pour apprendre et s'ouvrir au monde » avec 3 axes principaux : la continuité des enseignements, l'ouverture de l'école et l'action éducatrice (relations avec les familles, responsabilisation des élèves). Au sein de chaque axe, plusieurs actions ont été mises en place.

Pour la continuité des enseignements, des actions ont été menées pour construire des progressions et des outils communs aux cycles 2 et 3 ainsi que pour favoriser les échanges entre les classes, les cycles mais aussi la liaison GS/CP et avec le collège. Pour l'ouverture de l'école, des actions ont eu lieu pour promouvoir l'utilisation de l'ENT (Environnement Numérique de Travail), familiariser les élèves aux pratiques artistiques et culturelles et pour la mise en place d'un enseignement de l'anglais avec une pratique continue et progressive entre le CP et le CM2. L'axe de l'action éducatrice visait à prévenir l'incivisme avec le maintien du permis à points dont le barème a été révisé pour être plus compréhensible, la mise en place d'une technique de prévention et de résolution des petits conflits (message clair qui n'a pas eu le succès escompté), la sensibilisation des élèves aux thématiques de la laïcité, du harcèlement et du développement durable.

### **Informations sur l'évaluation d'école / l'écriture d'un nouveau projet d'école :**

La procédure d'écriture des projets d'école est refondue. Dorénavant, l'écriture des projets d'école se fera après une évaluation d'école. Une auto-évaluation par l'équipe enseignante sera complétée par une évaluation externe. Le rapport d'auto-évaluation sera confronté aux observations des évaluateurs externes afin de faire des préconisations qui serviront à la rédaction du nouveau projet d'école. L'évaluation d'école pour Borde d'Olivier devrait avoir lieu à partir de janvier 2023.

### **Est-il possible que l'école adhère au projet « éco-école » ? (question APEIU)**

Ce projet a déjà été décrit lors des conseils d'école de 2021-2022. Éco-École est un programme international d'Éducation au développement durable (EDD) développé, en France, par l'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (of-FEEE). Éco-École propose une méthodologie et un accompagnement auprès des écoles primaires et élémentaires, des collèges et des lycées pour une mise en œuvre concrète du développement durable. Le programme permet ainsi aux établissements scolaires volontaires de travailler successivement sur l'un des 8 thèmes prioritaires autour desquels le projet se développe : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé, les solidarités et le climat. Ces derniers sont envisagés dans un projet global impliquant aussi bien les élèves et les enseignants que les élus locaux, les associations locales ou encore les parents d'élèves. L'APEIU propose que cette question soit prise en compte dans le prochain projet d'école. Dans cette perspective, les représentants de parents d'élèves suggèrent de faire établir un diagnostic afin de faire un bilan et de faire ressortir des perspectives et actions à mettre en place dans le cadre de ce futur projet d'école. Cela permettrait aussi à l'école de mener sa réflexion sur un engagement vers un programme environnemental comme celui d'Éco-École ou un autre.

En fonction des préconisations de l'évaluation d'école et de la volonté des différents acteurs (enseignants, ALAE, services municipaux, etc.) une mise en œuvre d'un ou plusieurs des thèmes peut être étudiée. Toutefois, l'équipe enseignante remarque que de nombreux projets à propos du développement durable sont mis en place aussi bien par l'école que par l'ALAE. L'évaluation et l'adhésion au projet « éco-école » nécessiteraient beaucoup de temps et de formalités administratives dans le but d'obtenir un label. M Roux confirme que la labellisation de L'Union comme « Ville sportive » a demandé un travail administratif important pour certifier des actions déjà existantes. L'éducation au développement durable est un axe fort dans la vie de l'école, elle devrait être reprise dans le futur projet d'école en fonction de la latitude que laisseront les directives officielles à l'équipe enseignante. Elle doit être mise en place par tous dans la vie quotidienne notamment à la maison. La question environnementale fait déjà parti des projets de l'année et les volontaires en service civique pourront mener des actions sur cette thématique.

**Coopérative scolaire affiliée à l'OCCE :**

L'école dispose de fonds permettant la mise en œuvre de projets pédagogiques (sorties, spectacles, projets, ...). Ces fonds proviennent de la participation généreuse des familles en début d'année, de la vente des photographies scolaires, des bénéfices des manifestations si elles peuvent avoir lieu (kermesse de Noël, kermesse de fin d'année) et de la subvention accordée par la mairie. Les comptes sont vérifiés et validés chaque année par les enseignants, des représentants de parents d'élèves et l'OCCE de la Haute-Garonne. La participation demandée en début d'année est facultative et le montant est laissé à l'appréciation des familles. Toutefois, un montant indicatif est suggéré. Il est inchangé depuis plusieurs années.

Le tableau ci-dessous indique les derniers mouvements sur le compte de la coopérative scolaire.

	CRÉDIT	DÉBIT
<b>Solde coopérative primaire au 09/06/2022</b>	<b>+ 24 525,19 €</b>	
Adhésion OCCE 31 année 2022/20223		933,78 €
Participation familles	5 920 €	
Bénéfice course parrainée (juin 2022)	6 463,20 €	
Bénéfice repas partagé de fin d'année (juin 2022)	1 736,34 €	
Dépenses fin d'année 2021-2022 (projets, spectacles, sorties)		5 517,85 €
Sorties scolaires		1 322,76 €
Transports sorties scolaires		1 307,99 €
Projets des classes (sciences, technologie, littérature,...)		524,76 €
Goûter de rentrée		105,56 €
Classe découverte CM2		12 138,35 €
Participation familles classe découverte CM2	9 120 €	
Aide sociale mairie classe découverte CM2 (2 familles)	240 €	
Vente de gâteaux (aide au financement de la classe découverte)	998,70 €	
Participation financement classe découverte coop. scolaire		1 779,65 €
<b>Solde coopérative primaire au 08/11/2022</b>	<b>+ 25 372,73 €</b>	

Le coût des transports scolaires a subi une forte augmentation, de l'ordre de 50% en six mois. Cela grève le budget pour l'organisation des sorties scolaires.

### Projets, spectacles et sorties :

Pour la maternelle : Un partenariat avec la ludothèque est mis en place. Une sortie au cinéma est prévue ainsi que des visites à la bibliothèque Plaisir de lire. Les classes de PS/MS sont allées cueillir des pommes au verger de Foncoussières à Rabastens. La classe de PS est allée au théâtre de la Violette pour le spectacle "Petit escargot où sont tes ailes ?". Les classes de MS/GS et GS sont inscrites pour une visite avec des ateliers aux jardins du Muséum. D'autres sorties sont en cours de réflexion.

Pour l'élémentaire : Les 10 classes du CP au CM2 font un cycle natation de 7 ou 8 séances à la piscine de L'Union et participent au projet « Ecole et cinéma ». Les classes de CP et CE1 bénéficient d'un cycle de 8 séances de tennis en partenariat avec le club de tennis de L'Union.

Plusieurs sorties scolaires ont déjà eu lieu et d'autres sorties sont prévues :

- CP : deux spectacles à Odysud est prévu ainsi qu'une visite au Musée des Abattoirs. Les CPA prévoient un cycle vélo avec une sortie à la forêt de Buzet à la fin de l'année. 3 visites à la bibliothèque sont prévues. Les CPB ont annulé leur partenariat avec la ludothèque par manque de parents accompagnateurs.



- CE1 : La sortie de fin d'année devrait avoir lieu au village gaulois. Les classes ont des visites prévues à la bibliothèque municipale. Les CE1B sont allés visiter une exposition au Musée des Abattoirs. Une réflexion est en cours pour sélectionner des spectacles.

- CE2 : Les classes iront 3 fois à la bibliothèque municipale. Un travail sur le permis piéton est prévu en novembre en partenariat avec la police municipale. Une visite du patrimoine de L'Union a eu lieu et une visite guidée de Toulouse est prévue. Un cycle vélo avec une intervention de la Maison du vélo en décembre est prévue. Une sortie vélo à la forêt de Buzet également programmée à la fin de l'année. Les classes iront au parc de la préhistoire et à la grotte de Niaux en juin.

- CM1 : Une visite du cloître des Jacobins et du musée Saint Raymond a eu lieu en septembre. 2 spectacles à Odysud sont prévus ainsi qu'une visite à la Cité de l'Espace. Les classes doivent participer à la plantation de la forêt communale en janvier.

- CM2 : une classe découverte de 5 jours (immersion en anglais sur le thème d'Harry Potter) a eu lieu du 03 au 07 octobre. Les enseignants souhaitent remercier les parents pour leur confiance et leur investissement. Un remerciement spécial est fait pour les parents accompagnateurs qui ont participé à ce séjour. Les classes prévoient une sortie au Muséum au cours de l'année. Une séance « citoyenneté et légion d'honneur » en partenariat avec la mairie et l'association des membres de la légion d'honneur est prévue. Dans le cadre de la liaison école/collège, le cross commun aux 6<sup>ème</sup> et aux CM2 a eu lieu à nouveau le 20/10 les conditions sanitaires le permettant.

Pour Noël, le spectacle « Les fantaisies de Noël de Virginie » est prévu à la Grande Halle de L'Union le 01/12 pour les maternelles et le spectacle "Les Mouches" (inspiré du conte « Le vaillant petit tailleur » des frères Grimm) aura lieu le 12/12 à la Grande Halle. L'équipe enseignante remercie la Mairie de mettre la Grande Halle à disposition de l'école car cela permet aux élèves d'avoir une vraie expérience dans une salle de spectacle.

### **Des classes vont-elles participer au projet de micro-forêt ? (question APEIU)**

Les classes de CM1 se sont inscrites pour participer au projet de plantation de la micro-forêt. Toutefois, au vu de la surface à planter et du nombre de classes volontaires, elles ne devraient pas être retenues. Elles participeront à la plantation de la seconde tranche de la forêt communale (ancienne peupleraie près du lac) en janvier. Plusieurs classes de l'école participeront à la Fête de l'Arbre organisée en avril par la municipalité et l'association Nord est Toulousain en Transition.

### **Températures excessives en mai/ juin/ juillet/ août/ septembre et peut-être même octobre maintenant, qu'est-il prévu ? Climatisation des classes, arbres, murs végétalisés... (question APEIU)**

M Roux et Feuillerat rappellent que des améliorations des bâtiments ont déjà été faites : installations de stores extérieurs à lames orientables, isolation des murs par l'extérieur, modification de certaines huisseries du bâtiment principal de l'élémentaire pour permettre une meilleure circulation de l'air.

Certains travaux sont actuellement à l'étude avec des cabinets spécialisés : amélioration de l'isolation des toits terrasses notamment avec l'utilisation de peintures techniques réfléchissantes, travail sur la circulation de l'air et la ventilation nocturne. La climatisation des salles n'est pas à l'étude car le coût d'installation et de fonctionnement serait trop important. De plus, cela ne s'inscrirait pas dans une démarche de développement durable. Il existe des points frais climatisés (dortoir en maternelle et salle de motricité en élémentaire) pour permettre une récupération par temps de canicule si nécessaire. Lorsque cela a été nécessaire, les enseignants ont organisé un roulement pour que tous les élèves puissent en bénéficier mais cela reste un temps bref à cause du nombre de classes. Les représentants de parents d'élève remarquent qu'il ne s'agit pas seulement d'inconfort mais que c'est une problématique de santé avec des risques de malaise des enfants. Ils demandent que des mesures efficaces soient mises en place dans un délai raisonnable.

### **Demande d'augmenter la visibilité de l'école par de la signalisation : personnage ou message au sol. (question APEIU)**

M Roux signale que beaucoup d'améliorations ont déjà été apportées. Des travaux ont été faits le long de l'avenue des hortensias pour sécuriser l'accès à l'école : reprise des trottoirs, aménagement d'une piste cyclable, création d'un passage traversant. Une signalisation est déjà existante (potelets de couleur, panneau crayon). Un des problèmes récurrents est le stationnement en double file avenue des hortensias devant l'allée menant à l'élémentaire façon « dépose-minute ». Cela entraîne des embouteillages et des comportements dangereux de la part de certains automobilistes. M Roux rappelle que la voirie est une compétence de Toulouse Métropole. De nouveaux travaux ne sont pas prévus à ce jour par la collectivité mais la situation peut être étudiée notamment la transformation des deux places de stationnement devant la crèche en « dépose-minute ».

**Où en est la fresque qui devait être faite devant l'école maternelle ? (question APEIU)**

Question non traitée par manque de temps, elle est mise à l'ordre du jour du second conseil d'école le 07/02/2023.

**La boîte aux lettres de l'association « Les papillons » a-t-elle été mise en place et, si oui, l'information aux élèves a-t-elle été faite ? (question APEIU)**

La mairie a été contactée par Madame Kadi, le contact référent du projet « Boîtes Les Papillons ». Elle a annoncé ses intentions de démission du fait d'un traitement non exhaustif des informations issues de la boîte et de difficultés financières de l'association. Au vu de ces retours, la collectivité ne renouvellera pas ce partenariat.

**Informations mairie :**

A compter du 21 novembre, l'accompagnement aux devoirs est mis en place les lundis, mardis et jeudis soirs.

*Fin du conseil d'école à 19h40. Prochain conseil d'école le 07 février 2023 à 17h30.*

La secrétaire de séance, Mme Mataix

La directrice, Mme Puntil

